



IMPACTS DU COVID-19 SUR LES ACTIVITES DU GROUPE

Paris, le 30 mars 2020 – La Compagnie des Alpes continue de suivre, jour après jour, avec la plus grande attention, l'évolution du Covid-19 et ses conséquences sur son activité. Celles-ci vont évidemment fortement dépendre de la durée de la période actuelle de confinement, de son impact sur l'économie et de la période nécessaire pour que l'activité retrouve son rythme d'avant crise. La priorité absolue du Groupe est la santé de ses collaborateurs, de ses clients et de l'ensemble des personnes avec lesquelles le Groupe interagit.

La Compagnie des Alpes doit faire face, actuellement, à l'arrêt de ses activités alors que la saison des domaines skiables s'est terminée prématurément et que celle des Parcs de Loisirs débutait à peine.

Concernant la division **Domaines Skiables**, la Compagnie des Alpes, comme tous les autres exploitants français, a fermé l'ensemble de ses domaines dès le 14 mars dernier alors que la saison aurait dû se terminer, pour les plus tardifs, le 8 mai prochain. Malgré les bonnes performances enregistrées jusqu'à la date de fermeture, le Groupe anticipe pour cette activité, un chiffre d'affaires en baisse d'environ 20% cette saison par rapport à l'exercice précédent, soit de l'ordre de 85 à 90 M€.

Concernant les **Parcs de Loisirs**, la saison ne devait vraiment débuter que dans les premiers jours d'avril. Conformément aux décisions prises par les différents pays dans lesquels la société opère, la Compagnie des Alpes a fermé les parcs qui étaient ouverts et différé l'ouverture de ses autres parcs. Les décisions de réouverture se prendront, au cas par cas, en fonction des autorisations des pouvoirs publics. Sans préjuger de la durée de cette période de fermeture, le Groupe précise que le chiffre d'affaires enregistré entre mi-mars et fin juin en 2018-2019 par les Parcs de loisirs était de c. 120 M€.

Dans ce contexte, **le Groupe suspend les objectifs de marge d'EBO sur ses deux métiers** pour l'exercice 2019-2020, objectifs communiqués lors de la publication de ses résultats annuels en décembre dernier.

Compte tenu du manque de visibilité lié principalement à l'incertitude des dates de réouverture des parcs de loisirs, il est prématuré d'estimer l'impact de la situation sur les résultats 2019-2020. Le Groupe fera un point d'étape à l'occasion de la publication du chiffre d'affaires du 1er semestre 2019-2020, soit le 23 avril prochain.

Le Groupe a engagé un important plan de réduction de ses coûts qui repose avant tout sur la diminution des coûts salariaux (dispositifs de chômage partiel, report d'embauches...) et dans une moindre mesure sur des économies d'énergie et la variabilisation des coûts matières, et des baisses de charges d'entretien. Le Groupe veillera néanmoins à ce que ce plan n'affecte pas sa capacité à rouvrir les sites dans de bonnes conditions dès que ceci sera possible.

Le Groupe estime que la baisse de son chiffre d'affaire pourra être compensée à hauteur d'un peu plus de 40% pendant les périodes de fermeture par ce plan de réduction des coûts de structure et de fonctionnement, aussi bien pour les Domaines skiables que pour les Parcs de loisirs.

De plus, les investissements programmés dans les domaines et dans les parcs pour cet exercice 2019-2020, font actuellement l'objet d'un examen très attentif afin de décaler ce qui peut l'être, dans le respect des engagements contractuels du Groupe et sans affecter le renforcement de l'attractivité de ses sites. Il est évidemment encore trop tôt pour connaître le résultat précis de ces mesures.

Enfin, compte tenu de sa structure de financement à long terme et de ses lignes de crédit à court terme ainsi que des mesures d'adaptation prises, le Groupe est confiant dans sa capacité à couvrir ses besoins de liquidités jusqu'à la fin de l'année civile, y compris dans un scénario dégradé.

Prochains rendez-vous :

- | | |
|--|--------------------------------|
| • Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre de l'exercice 2019/2020 : | Jeudi 23 avril, après Bourse |
| • Résultats semestriels de l'exercice 2019/2020 : | Mardi 26 mai, après bourse |
| • Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre de l'exercice 2019/2020 : | Jeudi 23 juillet, après Bourse |

www.compagniedesalpes.com

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. A la tête de 11 Domaines skiables parmi les plus prisés du monde (Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Les 2Alpes, Méribel, Serre-Chevalier...) et de 12 Destinations de loisirs renommées (Parc Astérix, Grévin, Walibi, Futuroscope...), l'entreprise connaît un essor continu en Europe (France, Pays-Bas, Belgique,...) et plus récemment à l'international (Grévin Montréal en 2013, Chaplin's World by Grévin en avril 2016, Familypark en Autriche en avril 2019 et contrats d'assistance ingénierie et management - Chine, Russie, Géorgie, Kazakhstan, Turquie, Maroc, Japon). La CDA détient en outre des participations dans 4 Domaines skiables dont Chamonix.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2019, elle a accueilli plus de 23,5 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 854,0 M€.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

CONTACTS :

Compagnie des Alpes :	Denis HERMESSE	+33 1 46 84 88 97	denis.hermesse@compagniedesalpes.fr
	Sandra PICARD	+33.1 46 84 88 53	sandra.picard@compagniedesalpes.fr
	Alexis d'ARGENT	+33 1 46 84 88 79	alexis.dargent@compagniedesalpes.fr
Corpus :	Xavier YVON	+33.6 88 29 72 37	xavier.yvon@corp-us.fr